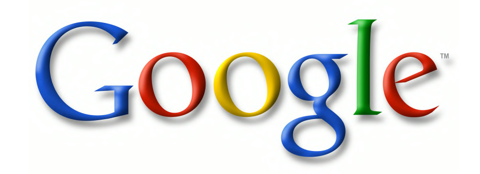
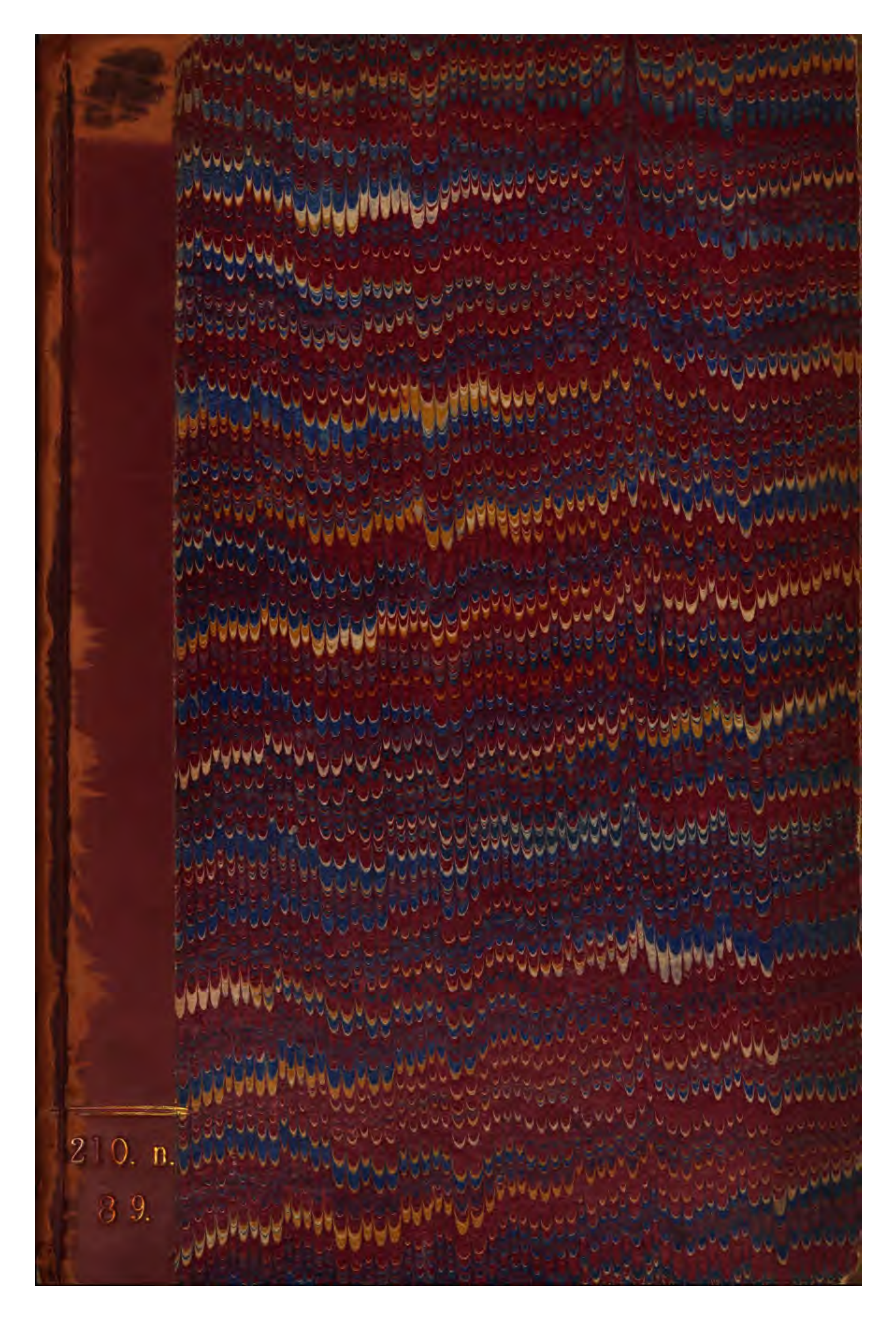
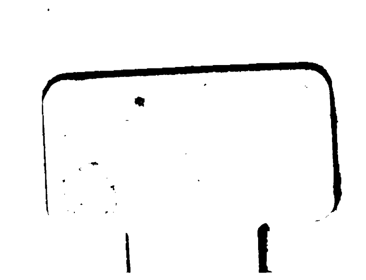





6000811620



AUZIAS-TURENNE

SA VIE, SON ŒUVRE.

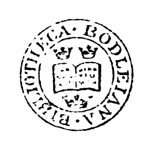
NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUIVIE DE LA

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ŒUVRE DU Dr AUZIAS-TURENNE

Édition de 1878.



PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

1878

AUZIAS-TURENNE

SA VIE, SON ŒUVRE.

« J'apporte dans la science une idée neuve... »

Joseph-Alexandre Auzias-Turenne est né à Pertuis (Vaucluse), le 1er mars 1812, et est mort à Paris le 27 mai 1870.

Il a annoncé la SYPHILISATION, c'est-à-dire l'état physiologique dans lequel l'organisme, ayant épuisé sa réceptivité pour le virus syphilitique, n'est plus apte à subir l'évolution de la syphilis, — et il a institué, d'après ce principe, une méthode d'inoculations faisant le double office de *traitement* et de *vaccination* syphilitiques.

Les circonstances dans lesquelles cette découverte s'est produite, — les obstacles qu'elle a rencontrés en France, — les applications qu'elle a reçues à l'étranger, — l'expérience préalable que l'inventeur a faite sur lui-même, et le secret qu'il en a gardé jusqu'à sa mort, — les luttes qu'il a soutenues, — les travaux qu'il a poursuivis, — enfin le pourvoi qu'il a voulu porter devant la postérité, tel sera l'objet de cette notice; nous y ajouterons quelques détails intimes qui feront connaître l'homme en même temps que le savant.

La famille Auzias, très-ancienne à Mirabel-aux-Baronnies, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nyons (Drôme), s'y divisait en branches nombreuses qui avaient de la propension à se distinguer entre elles par des surnoms. Une tradition de famille rapporte que les jeunes gens de Mirabel avaient eu, dans un temps, maille à partir avec des soldats du Comtat, pays limitrophe, venus à Mirabel où ils se permettaient certaines avanies et vantardises, — que les jeunes gens de Mirabel en avaient eu raison, — et que de l'un d'eux, un Auzias, qui s'était signalé dans ces rixes, on avait dit : « *Il s'est battu comme un Turenne!* » d'où le surnom serait resté à une branche de cette famille.

Le nom d'Auzias-Turenne, quelle que soit son origine, existe dans les titres de famille depuis le commencement du siècle dernier, et les différentes branches issues d'un auteur commun, né en 1732, qui lui-même avait toujours porté ce double nom, l'ont généralement inscrit dans leurs actes de naissance.

Le père du Docteur Auzias-Turenne, Jean-Chrysostôme-Julien Auzias, chef de l'une de ces branches, était né à Mirabel en 1771. Nous le trouvons en 1793 lieutenant au bataillon de la 1re réquisition du district de Nyons, en garnison à Marseille; en 1794, l'un des commissaires pour le désarmement des bastides, aux environs de Marseille. Il était en garnison à Toulon en 1795.

En 1799, M. Julien Auzias, après avoir achevé son temps de service militaire, entra comme surnuméraire dans l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, et ne tarda pas à être nommé chef des bureaux de la Direction, à Avignon. Receveur de l'Enregistrement à Castellane en 1809, il épousa l'une des filles de M. Silvy, médecin à Pertuis, et l'année suivante, en 1810, naquit, à Castellane, son premier fils Henri-Gustave (1); un second fils, Joseph-

(1) M. Auzias-Turenne (Henri-Gustave) frère aîné du Dr Auzias-Turenne a suivi la carrière de la magistrature, et est mort Président du tribunal civil d'Avignon le 21 février 1863. Il a laissé deux fils et une fille.

Alexandre, celui qui sera le Dr Auzias-Turenne, vient au monde à Pertuis, le 1er mars 1812. Tous deux portent, d'après leur acte de naissance, le double nom d'Auzias-Turenne.

M. Julien Auzias, qui était Vérificateur de l'Enregistrement à Saint-Jean-de-Maurienne depuis 1812, se trouva sans emploi en 1815, quand la Savoie cessa d'appartenir à la France, et il passa trois ans à Mirabel où s'écoula la première enfance de ses fils. Il fut replacé, en 1818, comme Vérificateur de l'Enregistrement à Marcigny, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire), et resta onze ans dans cette résidence, où naquit, en 1819, son troisième fils Eugène-Paulin (1). C'est là que commença l'éducation des fils.

Quelques extraits de lettres écrites par le père, à cette époque, de 1822 à 1830, donnent, en même temps que la note morale de la famille, des renseignements précis et des appréciations intéressantes sur les premières années d'Alexandre et sur le développement de son intelligence (2).

Marcigny, 27 avril 1822. « Henri et Alexandre reçoivent les premiers principes du latin d'un ecclésiastique qui a bien voulu leur donner quelques soins. Les dispositions de l'aîné sont bonnes, et même précoces. La nature est plus lente chez son frère, mais elle est bonne mère et elle sait ce qu'elle fait. »

Marcigny, 2 septembre 1824. « Je viens de placer Henri dans une pension à Lyon... Alexandre l'y aurait suivi, si sa santé quelquefois inconstante l'avait permis; l'ecclésiastique ne le fait pas marcher vite, mais il lui donne de bons principes. »

Marcigny, 25 février 1826. « Après deux années passées à Lyon, Henri est au collége de Marcigny... Alexandre, qui est avec son frère, le suit de loin avec beaucoup de zèle. Cet enfant a eu de la peine à mordre ; la nature physique contrariait le moral ; j'aurais désespéré de ses études s'il n'était pas si vrai qu'il est sage d'en suivre le développement avec patience (3). Depuis la rentrée, il a été constamment le premier de sa classe, et il sera mis en sixième à Pâques. »

Tulle, 13 mai 1830. « L'amour propre d'Alexandre joue de malheur à l'occasion du succès de ses études. En juin dernier, il eut à sacrifier à Marcigny le prix d'excellence qui lui était assuré, et il faut qu'il fasse, en rhétorique, à

(1) M. Auzias (Eugène-Paulin), frère cadet du Dr Auzias-Turenne, a suivi, comme son père, la carrière de l'Enregistrement. Il est aujourd'hui Conservateur des hypothèques à Avignon. Il est resté célibataire.

(2) Ces lettres étaient adressées à M. Théodose Auzias-Turenne, alors étudiant en droit à Aix, neveu de M. Julien Auzias, et qui avait été privé de son père étant très-jeune : « Délicatesse, honneur, franchise et soumission, voilà les bases d'une bonne conduite, voilà ce que tu dois au souvenir de ton respectable père, et j'ose dire à mon amitié... », écrit M. Julien Auzias à son neveu.

Cette correspondance intime nous a été communiquée par M. Théodose Auzias-Turenne devenu lui aussi chef de famille et qui rappelle avec une respectueuse émotion, à cinquante ans de distance, l'affection avec laquelle son oncle a concouru à la continuation des enseignements que son père n'avait pu suffisamment lui donner.

(3) Alexandre Auzias-Turenne était peu doué sous le rapport de la mémoire; il dit lui-même :

« On m'a bien souvent répété, dès mon enfance, que je ne savais pas apprendre les choses comme tout le monde, et que j'avais la tête dure. C'est là, si je puis ainsi m'exprimer, mon idiosyncrasie intellectuelle. » Lettre à M. Viennois* (p. 395).

*Les chapitres cités avec la pagination indiquée entre deux parenthèses, sont ceux de l'Édition de 1878 : LA SYPHILISATION. PUBLICATION DE L'ŒUVRE DU DOCTEUR AUZIAS-TURENNE, FAITE PAR LES SOINS DE SES AMIS.

Tulle, le même sacrifice (1). L'abbé Bousquet, directeur du Collége, me disait hier : Je regrette votre départ; votre fils était l'élève qui devait nous faire le plus d'honneur. Cet enfant manque un peu de ces dehors et de cette politesse qui sont fort appréciés dans le monde, mais, sous tous les autres rapports, il laisse peu à désirer. »

C'est à Montpellier qu'Alexandre Auzias-Turenne achève ses études classiques, c'est là qu'il commence ses études médicales, entraîné par une vocation certaine en présence de laquelle le père renonce à la pensée qu'il avait eue, dès 1829, de demander pour lui un brevet de surnuméraire dans l'Administration de l'Enregistrement.

Bientôt le grand centre parisien l'attire, et c'est au foyer principal de l'activité intellectuelle et scientifique qu'il va poursuivre son développement.

Il arrive à Paris dans le courant de 1834, décidé à payer de sa personne. C'est une nécessité qui s'impose plus impérieusement encore après la mort du epèr et de la mère survenue en 1837 (2).

Auzias-Turenne ne tarde pas à se créer d'utiles relations dans le journalisme et dans le monde scientifique. Collaborateur de la *France médicale*, en 1836, il rédige les premières leçons d'un cours d'anatomie microscopique, professé par M. Raspail, et promptement interrompu ; il écrit des articles sur l'anatomie clastique du Dr Auzoux, sur le Traité de diagnostic de M. Piorry, sur le Concours de l'externat, etc. (3). En 1837, il est externe à l'hôpital de la Pitié, dans le service du célèbre chirurgien Lisfranc. A cette même époque, associé à l'œuvre de Sanson-Alphonse, fondateur de l'École auxiliaire et progressive de médecine de l'Impasse des Vignes, il est pendant deux ans chef des travaux anatomiques, président de la conférence du dimanche où les jeunes gens s'exercent à discuter en public, et demeure à l'École. Camarade de Gratiolet, de Victor Meunier, de Raymond Brucker qui ont, comme lui, le culte des idées générales, il organise avec eux d'autres conférences philosophiques, littéraires, scientifiques, conçues dans le sens le plus libéral. En même temps, et aussitôt qu'il possède quelques notions précises d'anatomie et de physiologie, il se livre à l'enseignement autant pour compléter son instruction que pour aider quelques condisciples, et plus tard, il trouve dans la rémunération de ses leçons l'appoint de ressources qui suffit à sa vie modeste. C'est dans ces conditions qu'il achève ses études médicales et qu'il devient docteur en médecine le 19 novembre 1842.

Il est, avant tout, UN TRAVAILLEUR, avec la dignité de caractère et de conduite qu'exige cette condition sérieusement pratiquée, et aussi avec la simplicité de manières et d'habitudes qu'elle comporte. Il a le courage de ses opinions et de sa situation; non-seulement sa médiocrité extérieure ne l'humilie pas et ne paralyse pas son initiative, mais il ne paraît pas même soupçonner

(1) M. Julien Auzias avait été nommé, en mai 1829, Inspecteur de l'Enregistrement à Tulle (Corrèze); et l'année suivante, en mai 1830, il etait envoyé, comme Inspecteur, à Nîmes (Gard).

(2) Mme Auzias (Justine-Catherine Silvy), meurt le 9 juin 1837, à Nîmes, enlevée en six jours par une fluxion de poitrine, et M. Julien Auzias meurt le 15 du même mois. Leur double succession n'atteint pas 20,000 fr., et le plus jeune des fils, confié au frère aîné, n'a pas encore achevé son éducation.

(3) La *France médicale*, 22, 26, 29 novembre, 20 et 31 décembre 1836, 17 janvier 1837. L'*Étudiant*, Journal des Écoles, 25 février 1838, article sur les Applaudissements et les Sifflets dans les Concours à l'École de Médecine (p. 880).

qu'elle puisse, dans certains groupes de jeunes gens, créer des préventions contre lui et faire obstacle à la sympathie. Il est sincère, naturel, « sa vie est originale, » écrit un vieil ami de sa famille qui l'a visité à Paris, « mais honorable et heureuse et partant raisonnable, j'ai été forcé de l'approuver, — et cela de conviction, — après un débat contradictoire. »

En 1840 et par l'intermédiaire de Victor Meunier, il entre en relation avec Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, et il obtient bientôt l'estime, les encouragements et l'affection de l'illustre auteur de la Philosophie anatomique, qui se plaît à l'appeler « son fidèle (1) ». Il l'entoure de soins filiaux jusqu'à sa dernière heure, et consacre ainsi une amitié, héréditaire dans cette famille, et qui sera un des bonheurs de sa vie.

En 1843, assistant à une leçon clinique du célèbre chirurgien de l'hôpital du Midi, il entend M. Ricord enseigner que les animaux ne sont pas susceptibles de contracter la syphilis. Son intelligence se refuse à admettre cette dérogation aux lois de l'analogie, et il entreprend de vérifier expérimentalement le fait contraire qu'il pressent en philosophe plus encore qu'en physiologiste. Il institue alors, et il poursuit avec autant de scrupule que de patience, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, grâce à la bienveillance éclairée des Geoffroy-Saint-Hilaire, des expériences qui lui permettent de constater bientôt, sur les singes qu'il a inoculés avec du pus syphilitique, les ulcérations caractéristiques des chancres. Il annonce ce résultat à l'Académie des Sciences, le 28 octobre 1844 (2), et présente en même temps à l'Académie de Médecine et à la Société de Chirurgie (3), des singes qui portent des chancres à la face, aux oreilles, au scrotum. On accepte pour un moment qu'il a réussi, mais bientôt les doutes et les dénégations surgissent. On prétend d'abord que les ulcérations produites ne sont pas des chancres ; ensuite, que ces chancres ne sont pas syphilitiques ; et on déclare enfin que la preuve ne pourrait être faite que si la matière transportée du singe à l'homme communiquait à celui-ci la syphilis.

Sans interrompre ni son enseignement, ni ses autres travaux scientifiques (4), Auzias-Turenne continue ses expériences sur les animaux, et soutient le débat public. Tantôt il réussit et on conteste ses résultats; tantôt il échoue, et on veut l'accabler. Mais loin de se décourager, il trouve au contraire, dans ses insuccès même dont il s'ingénie à découvrir la cause, un nouveau stimulant. Ayant échoué précisément sur des sujets qui lui avaient donné antérieurement des résultats positifs, et que, pour cette raison même, il avait choisis de préférence pour des expériences publiques, il est conduit à se demander si les résultats positifs antérieurement obtenus ne seraient pas pour quelque chose dans les insuccès ultérieurs, et il remarque qu'en effet des inoculations successives ont

(1) VIE, TRAVAUX ET DOCTRINE SCIENTIFIQUE, D'ÉTIENNE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, PAR SON FILS, M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. Paris, 1847, in-18, p. 415.

(2) Lettres à l'Académie des Sciences (p. 3).

(3) Documents à l'appui, 1re série (p. 61).

(4) C'est pendant cette période de temps qu'il produit les travaux suivants : Théorie ou mécanisme de la Migraine, Paquet cacheté déposé à l'Académie des Sciences, le 1er décembre 1845, et Lecture faite le 24 août 1846 (p. 807-815). — Des Analogies qui existent dans l'espèce humaine entre les membres thoraciques et les membres abdominaux, Mémoire présenté à l'Académie des Sciences, le 21 décembre 1846. (*Non imprimé dans l'édition de* 1878.) — Théorie et traitement de la diathèse cancéreuse, Paquet cacheté déposé à l'Académie des Sciences, le 25 octobre 1847 (p. 215-216). — Le Choléra et son traitement, septembre 1849 (p. 816-819).

été suivies d'ulcérations successivement moins caractérisées, et que là où une auto-inoculation n'a pas réussi, l'insertion d'un pus étranger a souvent produit des résultats positifs.

Il ne lui suffit pas d'expérimenter et d'observer, il raisonne, il juge, il combine, et il arrive ainsi à concevoir la théorie de l'immunité acquise contre le virus syphilitique par des inoculations successives de ce même virus, — et, en même temps, la méthode thérapeutique, à la fois curative et prophylactique, basée sur ce principe. Il exprime par le mot SYPHILISATION ou vaccination syphilitique cette double idée théorique et pratique.

C'est sur lui-même alors, et avant toute publication, qu'il fait la première application de sa méthode, ajournant à sa mort la révélation et la démonstration de son expérience personnelle.

« *Je suis le plus ancien syphilisé du monde,* » écrit-il simplement dans son Testament (1).

Et le jour de l'autopsie, quand les éminents professeurs, les honorables médecins, qui ont donné leur concours à ses amis, constatent sur la partie antérieure et latérale gauche du thorax, des séries symétriques de cicatrices dont l'aspect est nouveau pour la plupart d'entre eux, quand deux des assistants, découvrant leur poitrine, montrent des cicatrices semblables et déclarent qu'ils ont été syphilisés par le Docteur (2), alors la démonstration apparaît saisissante, et un rayon de justice tardive illumine la vie de cet héroïque Turenne! Héroïque en effet, non parce qu'il a pratiqué sur lui, sans ostentation comme sans faiblesse, uniquement par probité et dévouement scientifique, une expérience qui, après tout, servait son idée, — mais parce qu'ayant jugé le secret utile au succès de sa découverte, il est resté impénétrable pendant vingt ans, malgré les objurgations et les injures; parce qu'il a subi cette flagellation publique du Congrès médical international de 1867, se bornant à répondre : « *J'ai apporté une question scientifique, et je demande des objections scientifiques* (3) », alors qu'il pouvait, laissant déborder son cœur, et découvrant lui aussi sa poitrine, confondre ses détracteurs, et remporter un triomphe, sinon plus sérieux que celui que lui valut alors son calme et sa dignité, du moins plus séduisant au point de vue de l'amour propre et du succès immédiat.

« On voudrait que je fisse des expériences personnelles, » dit-il encore au Congrès, « je m'y refuse, et, avant tout, par dignité, ne voulant pas me mettre à la disposition de M. Ricord, dans l'unique but de satisfaire sa curiosité, et de lui servir ensuite, comme cela est arrivé à d'autres, de sujet de plaisanteries (4). »

La note suivante, écrite à la date du 29 juin 1854, avec la rubrique marginale : « *Objection ad hominem* », dans un des cahiers où il consignait ses impressions au jour le jour, résume la question d'une manière aussi logique que piquante :

« Pourquoi ne vous êtes-vous pas syphilisé?

— Qui vous a dit que je ne me suis pas syphilisé?

Vous vous êtes donc syphilisé?

(1) Testament (p. 889).
(2) Procès-verbal d'autopsie (p. 890).
(3) La syphilisation au point de vue de l'hygiène publique (p. 272).
(4) *Ibidem* (p. 273).

— C'est mon affaire! Pourquoi vouloir scruter mes affaires et ma personne? Supposez l'une des deux choses suivantes :

a. Je me suis syphilisé, et ne le dirai pas : 1° parce que s'il m'arrivait malheur de santé, on ne manquerait pas de l'attribuer à la syphilisation ; 2° parce que si je publiais mon observation, on serait capable de tout contre moi, hypothèses, calomnies, scrutation de la vie publique et privée, etc... (On ne s'est pas fait faute de tout cela contre moi!)

b. Je ne me suis pas syphilisé : 1° parce que je manque de courage ; 2° parce que je n'avais pas la vérole ; 3° parce que je me suis réservé pour d'autres occasions, désirant faire d'autres expériences sur moi.

Eh bien! Qu'est-ce que tout cela fait à la syphilisation? Est-elle juste ou non? vraie ou fausse? Voilà toute la question. Le reste n'y fait rien! »

Ailleurs, annotant un passage de l'Introduction du livre de M. Sperino (1), passage relatif aux expériences de syphilisation pratiquées au Syphilicome de Turin, il écrit : « Il ne peut s'agir ici que des expériences de son premier Mémoire, lesquelles sont postérieures à celles que j'avais faites sur deux filles publiques et sur..... Ah! si je pouvais parler! »

Enfin on trouve ce passage dans une lettre du 16 août 1857 (2) : « Avant qu'il ne fût question pour personne de syphilisation, j'avais appliqué la syphilisation sur l'homme. M. Malgaigne m'en a demandé la preuve lors de la discussion académique, je la lui ai donnée. »

M. Malgaigne n'était-il pas inspiré par cette confidence quand, défendant Auzias-Turenne devant l'Académie de Médecine, il lançait cette apostrophe émue : « Ah! si la Commission avait voulu savoir, et cela lui était si facile! l'âme haute et généreuse de M. Begin aurait frémi de s'associer, même de loin, à des insultes aussi imméritées (3). »

Ce qui est certain, c'est qu'Auzias-Turenne a jugé que la divulgation de son expérience personnelle, — de son vivant, — serait plus nuisible qu'utile au succès de sa découverte et qu'il s'est voué au secret. Sa résolution sur ce point, qu'on la trouve insuffisamment justifiée ou qu'on l'admire, est acquise à l'histoire aussi bien que le fait même de sa syphilisation personnelle.

Auzias-Turenne, dans la lettre qu'il adresse à l'Académie des Sciences, le 18 novembre 1850 (4), a un double objet. Il confirme d'abord sa découverte de 1844 sur la possibilité d'inoculer la syphilis aux animaux, en produisant le fait de Robert de Welz qui s'est quatre fois soumis, par dévouement pour la science, à l'inoculation du pus des chancres produits sur un singe et sur un chat, et qui a laissé pendant dix jours s'étendre sur ses deux bras les quatre chancres qu'il avait ainsi contractés. Il annonce ensuite le phénomène (qu'il a vérifié sur lui-même) de l'immunité acquise contre le virus syphilitique par l'inoculation d'une succession de chancres. Mais, tandis qu'à l'occasion du premier fait il exalte, avec toute justice d'ailleurs, l'héroïsme de Robert de Welz, il dissimule au contraire l'expérience dont la preuve est écrite sur sa poi-

(1) LA SYPHILISATION ÉTUDIÉE COMME MÉTHODE CURATIVE ET COMME MOYEN PROPHYLACTIQUE DES MALADIES VÉNÉRIENNES. Turin et Paris, 1853.

(2) Lettre à M. le professeur Bœck (p. 323).

(3) Discours de M. Malgaigne à l'Académie de Médecine (p, 183).

(4) Lettres à l'Académie des Sciences (p. 3). La séance est du 18 et non du 17 novembre 1850.

trine en caractères indélébiles et, parlant du deuxième fait, il se borne à dire : « Des observations entreprises sur l'homme sont venues le confirmer. »

Quel contraste! quelle force de caractère! N'est-ce pas une empreinte que le génie grave sur la première pierre de son monument scientifique?

Le champ de la lutte est élargi. Tandis que dans le monde scientifique et médical, les uns, solidaires par instinct de tout effort sincère de l'esprit, accordent leur sympathie à l'inventeur et, sans juger *à priori* sa doctrine, sont disposés à lui donner toutes facilités d'en compléter la démonstration dans les conditions rigoureuses, mais équitables, que la vraie science impose à toute découverte avant de la reconnaître, — d'autres, ceux dont l'enseignement et la pratique font loi en syphilistique, et qui se sentent atteints en pleine doctrine et inquiétés dans leurs intérêts particuliers, instinctivement aussi, font tête à la découverte et se liguent pour l'étouffer à sa naissance. D'autres encore, *Laudatores temporis acti*, conservateurs de tout pouvoir à l'abri duquel ils peuvent végéter sans effort, apportent aux princes de la science menacés par la révolution qu'annonce Auzias-Turenne, l'appoint de leur concours plus ou moins désintéressé, plus ou moins avoué. Ils se rallieront aux mots de prudence, scrupule, examen, morale surtout; mais, en réalité, leur intervention n'aura pour but et pour effet que l'inertie, les ajournements, les diversions hypocrites. — D'autres enfin, les plus nombreux, resteront presque indifférents, plutôt importunés cependant par le bruit que fait l'idée nouvelle, et tout en s'amusant des plaisanteries décochées contre elle.

D'un côté donc, un seul combattant, Auzias-Turenne, travailleur obscur et pauvre, encouragé par la sympathie de quelques illustres savants, mais fortifié surtout par sa foi et son enthousiasme d'inventeur, — de l'autre, des adversaires intéressés, déjà célèbres, riches, occupant les principales positions dans les Académies, dans l'Administration, dans la Presse, — puis, dans l'ombre, la légion des indifférents à des degrés divers.

Auzias-Turenne demande, qu'à l'exemple de ce qui se passe au Syphilicome de Turin, on lui permette d'appliquer sa méthode dans l'infirmerie de la prison Saint-Lazare, aux femmes malades qui accepteront son intervention. Les juges du camp suivront le traitement, constateront les résultats et, par cette démonstration au grand jour, la preuve pourra être faite. Mais c'est précisément ce que les adversaires veulent empêcher à tout prix, et ils parviennent en effet à paralyser la bonne volonté de l'Administration supérieure, et à faire échec, pendant vingt ans, aux protecteurs, quels qu'ils soient, qui se montrent disposés à ouvrir la porte de Saint-Lazare à l'inventeur de la méthode appliquée à l'étranger avec le concours des Gouvernements.

En vain l'Expédition du prince Napoléon dans les mers du Nord, en 1856, ira recueillir à Christiania les témoignages les plus décisifs en faveur de la syphilisation (1). Le Prince pourra bien récompenser par la décoration de la Légion d'honneur l'illustre Norwégien qui applique, au grand profit de la science et de l'humanité, la découverte française; il obtiendra même à Stockholm la décoration de l'Étoile polaire pour l'inventeur français ; — mais à Paris il sera impuissant à faire accorder à celui-ci un service de dix lits à l'infirmerie de la prison Saint-Lazare.

(1) OBSERVATIONS MÉDICALES RECUEILLIES PENDANT LE VOYAGE SCIENTIFIQUE DE S. A. I. LE PRINCE NAPOLÉON, DANS LES MERS DU NORD, PAR J.-H. GUÉRAULT... Paris, 1857, in-4°, p. 49 et suiv.

Auzias-Turenne poursuivra ce but toute sa vie; — plusieurs fois il sera fondé à croire qu'il va l'atteindre, — mais, plus puissante que les patrons scientifiques, plus puissante que l'Empereur lui-même, une coterie veille et lui barrera toujours le passage.

Qu'exige-t-on de lui, au contraire? Qu'il livre avant tout son corps aux expériences, qu'il montre ensuite les malades qu'il a guéris ou qu'il traite. Il refuse de trahir les secrets de son cabinet médical comme il a refusé de laisser scruter sa personne, et sacrifie son amour-propre et l'espérance d'un succès immédiat pour préserver de toute atteinte sa dignité et sa conscience.

Ses adversaires qui lui refusent le possible et lui demandent l'impossible, triomphent officiellement, et, dans l'année 1852-1853, la syphilisation est condamnée en même temps, et sous les mêmes influences, par l'Académie de Médecine et par l'Administration française. Le courageux discours de M. Malgaigne (1) et la Lettre au Préfet de police en réponse au Rapport de la Commission administrative (2) font la lumière sur ce double incident.

Et cependant l'idée a pris l'essor! Appliquée à Turin par Sperino, à Bologne par Gamberini, à Vienne par Sigmund, et surtout à Christiania par le professeur W. Bœck, la syphilisation fait ses preuves à l'étranger dans une pratique publique de plusieurs années, encouragée par les Gouvernements et consacrée par des statistiques irrécusables.

En France, non-seulement l'inventeur ne peut obtenir l'autorisation d'appliquer sa méthode dans un hôpital, mais il est attaqué, injurié, calomnié. Ses idées sont travesties; on s'attache moins à discuter le phénomène scientifique et l'efficacité du traitement qu'à forcer les conséquences de quelques vues d'avenir hasardées; on l'accuse de favoriser la débauche parce qu'il veut apporter un remède au mal physique dont elle est la source, et c'est au nom de la morale, ainsi comprise, qu'on cherche à ameuter la société contre lui. S'il n'avait la parole et la plume, sa découverte serait bientôt étouffée dans son foyer d'origine, mais il n'est pas pris au dépourvu sur ce terrain, et, sans jamais faiblir, il soutient tous les combats, collectifs ou individuels.

Cours publics de syphilisation et de syphilis; leçons sur le chancre; expositions doctrinales et discussions devant la Société médicale américaine, devant la Société médicale du Panthéon, devant le Congrès médical international; réfutations des objections; réponses, imposées au besoin, aux journaux (3), il est toujours sur la brèche et reste aussi maître de lui dans ses démonstrations que dans sa polémique.

En fait d'application, il n'a que sa clientèle privée, — mais là encore les sacrifices s'imposent. Il syphilise plus souvent pour rien que pour des honoraires, et sa bonté l'entraîne à ajouter parfois les secours pécuniaires aux soins médi-

(1) Discours de M. Malgaigne à l'Académie de Médecine (p. 171-184).

(2) Lettre à M. le Préfet de Police sur la Syphilisation (p. 189).

(3) Cours public de Syphilisation fait à l'École pratique (p. 79-167). — Sur le chancre et le pseudo-chancre (p. 437-448). — Du virus syphilitique et de son emploi thérapeutique (p. 281-304). — La syphilisation pratiquée au syphilicome de Turin, Réponse au Rapport de M. Cullerier sur le Livre de M. Sperino.. (p. 203-214). — Discussion sur la syphilis, p. 353-364. — Sur la syphilicité de certaines blennorrhagies (p. 403-410). — Examen d'objections contre la syphilisation (p. 245-268). — La syphilisation au point de vue de l'hygiène publique, Communication faite au Congrès médical international de Paris, en août 1867 (p. 269-279). — Documents à l'appui, 1re série (p. 63-71); d° 2e série (p. 220-225).

caux. De plus, ceux qui s'adressent à lui, riches ou pauvres, doivent être assurés d'une discrétion absolue; il ne faut pas qu'ils puissent se reconnaître eux-mêmes dans les Observations dont ils sont le sujet, et, s'ils le demandent, il anéantit devant eux les notes qu'il a prises au cours du traitement.

« Si les médecins que j'ai syphilisés ouvraient seulement la bouche, » écrit-il à un confrère-ami à la date du 13 février 1863 (1), « la syphilisation serait partout triomphante. Il y en a d'assez haut posés, y compris un chirurgien des hôpitaux; quoiqu'ils soient connus, ils se taisent. Je le comprends! le mariage est là avec son cortége d'impitoyables préjugés! »

Non-seulement il ne peut espérer aucun témoignage public de sa clientèle privée, mais il doit craindre au contraire les piéges et les dénonciations. On lui suscite même des procès qui sans doute n'iront pas jusqu'au bout, mais qui tout au moins lui feront perdre son temps, — car lui ne recule pas, — et pourront troubler son sang-froid.

Pour soutenir une pareille lutte sans y succomber, il lui a fallu toute l'indépendance, toute l'abnégation, tout le désintéressement, toute la patience, toute la résignation d'un moine qui n'est pas dans un couvent, et en même temps toute l'ardeur, toute la fécondité de ressources du partisan le plus résolu.

Il entre dans la Société médicale du XII[e] arrondissement en 1850, compte bientôt parmi ses membres les plus assidus et les plus actifs et en devient secrétaire général en 1855. Sous son impulsion, la Société élargit son cadre et marque cette évolution en prenant le nom de Société médicale du Panthéon. Elle a pour organe, à Paris, le *Courrier médical* dont Auzias-Turenne est le collaborateur, et qui publie régulièrement ses procès-verbaux comme ceux des Académies et des grandes Sociétés savantes; elle profite à l'étranger des vastes relations que l'inventeur de la Syphilisation s'est créées et qu'il entretient en Italie, en Allemagne, en Norwége, en Angleterre, en Amérique.

Auzias-Turenne lui apporte d'intéressantes communications en son nom (2) ou au nom de ses correspondants et prend une part active aux discussions; enfin il accomplit à chaque séance, avec autant d'impartialité que d'intelligence, son office de secrétaire général en dépouillant la correspondance et en rendant compte des ouvrages présentés (3). Il s'identifie avec ces fonctions dont il a élevé le niveau, mais, en même temps, sa personnalité, si utilement qu'elle intervienne pour le succès de l'œuvre commune, fait ombrage à quelques-uns; et en 1861, à la suite d'une discussion sur la syphilisation dans le cours de laquelle sont articulés contre lui des faits faux et essentiellement diffamatoires, bien qu'ils soient ensuite couverts devant la justice du prétexte scientifique, une scission éclate et détruit ce foyer de travail et d'expansion qu'il entretenait avec tant de sollicitude depuis dix ans.

La *Revue étrangère médico-chirurgicale* lui ouvre ses colonnes en 1858 (4), et lui-même s'empresse d'offrir à ses correspondants la publicité dont il dispose. Il met à l'ordre du jour de sa *Correspondance syphiliographique* la question de la contagiosité des accidents secondaires de la syphilis qu'il a soulevée dans ses cours et dans ses écrits dès 1851, traitée en 1855 devant la Société médicale du Panthéon, et il sollicite particulièrement sur ce sujet, et dans toutes les direc-

(1) Lettre à M. le D[r] Babu, à Clermont-Ferrand, *non imprimée*.
(2) La tumeur et la fistule lacrymales (p. 822-832). — La blennorrhagie (p. 833-839), etc.
(3) Le *Courrier médical*, années 1858, 1859, 1860.
(4) Lettre à M. Petard, rédacteur de la *Revue étrangère médico-chirurgicale* (p. 326).

tions, des communications qu'il insérera, quelle qu'en soit la forme et quelles que soient les opinions qu'elles renferment.

En même temps, il provoque et prépare la solution académique de la question par les lettres qu'il adresse, en octobre et novembre 1858, au Ministre de l'Agriculture et à MM. Velpeau et Gibert et qu'il publie dans la *Revue étrangère* (1).

Le consciencieux rapporteur de l'Académie de Médecine lui paie un juste tribut en citant ces Lettres comme pièces capitales de l'instruction et en y ajoutant quelques Observations nouvelles, encore faites avec lui à l'hôpital Saint-Louis.

Enfin, le vote de l'Académie de Médecine (2), revanche significative de la condamnation de 1852, résout, dans le sens indiqué par Auzias-Turenne, cette question de la contagiosité des accidents secondaires de la syphilis, non moins importante au point de vue de la pratique médicale qu'à celui de la médecine légale.

De précieuses sympathies dans le monde académique et l'affermissement de son crédit dans la critique médicale sont le prix de cette campagne.

Des témoignages extérieurs auxquels il est très-sensible, non par vanité personnelle, — jamais homme ne fut plus indépendant sous ce rapport, — mais parce qu'ils honorent en sa personne sa découverte scientifique, lui arrivent vers cette époque. C'est avec un légitime orgueil qu'il attache à sa boutonnière la croix de chevalier de l'Ordre de l'Etoile polaire que le Gouvernement norwégien lui décerne (3), et c'est également avec une vive satisfaction qu'il accueille sa nomination de membre libre de la Société médicale de Clermont-Ferrand (4), de membre correspondant de la Société médicale allemande (5) et de la Société des sciences médicales de Lisbonne (6).

Habitué à étudier les virus en général avec les lumières qu'il doit aux principes de la syphilisation (7), il a acquis une compétence spéciale et est bien préparé pour suivre les discussions sur l'origine et la régénération du vaccin (8), sur la transmissibilité de la syphilis par la vaccination (9) et sur la pustule maligne (10) qui occupent l'Académie de Médecine en 1863 et 1864.

Les articles, compte-rendu des séances, qu'il publie alors dans le *Courrier médical* et qu'il enrichit d'aperçus nouveaux, de vues ingénieuses, — dussent-elles paraître paradoxales, car pour lui un paradoxe dans le présent n'est souvent qu'une vérité de l'avenir, — ces articles qu'il offre ensuite à l'Académie de

(1) Lettre à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (p. 364-367). — Lettre à M. Velpeau (p. 367-374). — Lettre à M. Gibert (p. 374-387).

(2) Rapport de M. Gibert à l'Académie de Médecine, et vote de l'Académie (p. 387-390).

(3) Novembre 1859. — L'Ordre de l'Étoile polaire n'a qu'un nombre très-limité de dignitaires, et les nominations ne se font qu'au fur et à mesure des extinctions. C'est ainsi que Auzias-Turenne a succédé à M. de Humboldt. Comme Linné, Auzias-Turenne s'honorait beaucoup de porter cette croix, et la faisait mettre à ses portraits.

(4) Novembre 1859.

(5) Septembre 1860.

(6) Octobre 1860.

(7) Coup d'œil jeté sur les virus.. (p. 709-718).

(8) Jenner et la vaccine (p. 521-528). — Discussion sur l'origine et la régénération du vaccin (p. 528-606). — Variole dans l'espèce bovine (p. 606-610). — Le grease pustuleux (p. 631-648). — Variole et vaccine (p. 649-662).

(9) Syphilis ex vaccina (p. 663-694).

(10) Discussion sur la pustule maligne (p. 719-750).

Médecine dans le livre des Virus (1), restent un des éléments importants de ces discussions et témoignent qu'à l'occasion son érudition, son instinct de chercheur toujours en éveil, lui ont permis de relever des pistes perdues (2) et de rappeler dans le bon chemin des orateurs fourvoyés.

Indépendamment de leur portée scientifique, les articles d'Auzias-Turenne sont encore attrayants par la forme. Les principes, la direction des idées ne changent pas, et, à ce point de vue sans doute, il se répète, ce qui est la condition même de son individualité d'inventeur, mais il donne un tour original à l'expression de sa pensée; il n'est ni monotone, ni languissant, et sa causerie est assaisonnée de traits souvent malins, jamais haineux ni perfides. S'il s'exprime sans réticence sur les opinions, il sait s'arrêter dans le jugement des personnes et reste fidèle à sa devise: *Tout par la science et pour la science* (3).

Mais sa « plume s'effarouche très-facilement; elle a peur sans cesse qu'on lui rogne quelques-unes de ses barbes », et, quand M. Piorry prend, à la fin de 1864, la direction du *Courrier médical*, Auzias-Turenne, quoiqu'il lui en coûte de quitter cette famille de lecteurs, préfère son indépendance à « l'insigne honneur » de collaborer avec l'illustre auteur de la plessimétrie, qui doit rester seul inspirateur de la rédaction scientifique du journal (4).

La critique médicale qu'il abandonne alors, et qu'il ne doit plus reprendre, lui laisse des loisirs dont profitent ses recherches sur les virus.

En même temps qu'il avance dans la voie théorique, guidé par l'analogie et par la connaissance qu'il a acquise de l'évolution syphilitique, — et ne craignant pas de s'aider d'hypothèses, — il poursuit expérimentalement, en collaboration avec un savant vétérinaire qu'il se fait un devoir de toujours nommer, l'étude de l'inoculation prophylactique et thérapeutique des virus.

Dans toutes les questions qui se rattachent aux maladies virulentes, il apporte à l'Académie de Médecine son contingent de science, de conjectures, d'hypothèses et aussi d'érudition, sachant à l'occasion prendre l'initiative, comme dans cet épisode du loup enragé de la Corrèze dont l'intérêt scientifique est signalé par lui avec autant de zèle que de perspicacité (5).

A la suite des travaux relatifs à la syphilisation et à la syphilis, à la vaccine et aux maladies virulentes, qui forment la base de l'œuvre d'Auzias-Turenne, les éditeurs ont groupé quelques fragments d'études sur les sujets les plus variés de la science et de la pratique médicales (6).

Ils ont donné, en outre, dans les séries de documents à l'appui, et générale-

(1) Lettre au Président de l'Académie de Médecine (p. 801).

(2) RELATION DE QUELQUES EXPÉRIENCES SUR L'ORIGINE DU COW-POX, Mémoire du Dr Loy, traduit de l'anglais, par Jean de Carro, et *annoté par le Dr Auzias-Turenne* (p. 612-630).

DU JAVART PRÉSERVATIF TROUVÉ EN BOHÊME... Mémoire du Dr Kahlert, traduit de l'allemand et *annoté* (p. 695-699).

(3) Discussion sur l'origine et la régénération du vaccin (p. 603).

(4) Lettre à M. le professeur Piorry (p. 700).

(5) Recherches sur la rage (p. 751-782). — Maladies contagieuses des bêtes bovines (p. 783-796). — Traitement du bubon chancreux (p. 473-480). — Sur l'origine de la syphilis en Europe (p. 481-492).

(6) Migraine p. 807-815). — Choléra (p. 816-821). — Tumeur lacrymale (p. 822-832). — Blennorrhagie (p. 833-839). — Diphthérie (p. 840). — Affection phymique (p. 841). — Cas d'empoisonnement par la belladone (p. 842-844). — Gale (p. 845).

ment par périodes chronologiques, de nombreux extraits de la correspondance à la fois scientifique et familière qui est le commentaire inédit des publications et des actes.

Enfin, rassemblant les notes biographiques et critiques dispersées pendant plusieurs années, et à intervalles irréguliers, dans divers journaux, sous le titre d'Éphémérides, ils ont constitué un opuscule intéressant par les souvenirs historiques qu'il enregistre (1), par la critique qui s'y fait jour (2) et surtout par les portraits contemporains si finement touchés qui ont pris place dans cette galerie (3).

La réunion de tous ces documents, spécimens de la manière d'Auzias-Turenne dans les divers genres qu'il a cultivés, permet de juger l'inventeur, le chercheur insatiable, le polémiste, le critique, le moraliste et l'écrivain.

Ayant acquis une grande facilité d'élocution, et aimant à parler, expansif et sympathique, Auzias-Turenne trouvait dans l'enseignement libre qu'il a exercé sans interruption pendant plus de trente ans, et de la dignité duquel il s'est montré constamment jaloux, un mode d'action conforme à ses aptitudes, et donnant satisfaction à son instinct de sociabilité en même temps qu'à son besoin d'indépendance individuelle :

« Un commerce de sympathie et d'habitude. » dit-il dans sa Lettre à MM. les professeurs de la Faculté (4), « s'est formé entre beaucoup de mes élèves et moi. Vivre au milieu d'eux et mériter leur reconnaissance, c'est un besoin non-seulement de mon intelligence, mais de mon cœur. »

Après avoir enseigné l'anatomie et la physiologie de 1837 à 1842, il professe pendant vingt ans la médecine opératoire dans toutes ses applications, fait des cours sur la vaccine en 1865, le tout sans préjudice des cours sur la syphilis et la syphilisation qu'il a commencés en 1851, et qu'il fait encore en 1870.

La préoccupation d'être, avant tout, utile à ses élèves, l'inspire au début même de son enseignement :

« J'aurai à cœur, » dit-il dans sa première leçon, « de me rappeler que hier j'étais sur les bancs où vous êtes assis. Je suis un ami et non un maître. Prêt à offrir le flanc à la critique de ceux qui savent, pour me mettre à la portée de ceux qui ne savent pas et les instruire, j'ambitionne bien moins la gloire de professer brillamment devant vous, que le modeste mais bien vif plaisir de satisfaire à des besoins qui sont les vôtres, et que j'ai éprouvés de fraîche date. »

La même probité dicte les paroles qu'il adresse aux auditeurs de son dernier cours de syphilis en mars 1870 :

« Je ne veux jamais vous surprendre. Jamais je n'émettrai une idée qui n'a pas cours sans vous prévenir, non par orgueil, mais pour vous crier : Garde à vous ! »

Comme complément de ce cours de syphilis, Auzias-Turenne avait annoncé

(1) Expériences faites en 1771 d'un spécifique préservatif de la contamination syphilitique (p. 853). — Auban, médecin français, vaccine dans le Sérail trois enfants du Sultan (p. 856). — Inoculation variolique faite au roi Louis XVI, à ses frères et à Madame la comtesse d'Artois (p. 862), etc.

(2) La Commission de vaccine (p. 850). — Premier Rapport sur la vaccine (p. 857). — Rapport sur les vaccinations en 1805 (p. 861). — Premier Concours à l'Ecole de médecine (p. 870). — Fondation de l'Ecole pratique (p. 871), etc.

(3) M. Ricord (p. 851). — Lisfranc (p. 854). — Geoffroy-Saint-Hilaire (p. 865). — Pariset (p. 867). — Laënnec (p. 872), etc.

(4) Lettre à MM. les professeurs de la Faculté sur l'Enseignement de l'anatomie (p. 883-886).

un cours de syphilisation à l'École pratique ; mais le mot de syphilisation effarouche encore en haut lieu universitaire et pourrait susciter quelques mesures restrictives de la liberté de l'enseignement; Auzias-Turenne l'apprend et adresse à cette occasion la lettre suivante, la dernière qu'il ait écrite, au directeur du *Courrier médical* (1) :

Mon cher Confrère,

Un membre de la Commission de l'Enseignement supérieur, qui ne m'a pas nommé et que je ne nomme pas non plus, a déclaré devant ses collègues :

Qu'en affranchissant le professorat de toute entrave, on était exposé à voir s'ouvrir un cours de SYPHILISATION *à l'École pratique.*

Voilà le danger! Personne, à coup sûr, n'en voudra méconnaître la haute gravité !

Ouvrir un cours public de SYPHILISATION!
Mais, *c'est manger l'herbe d'autrui!*
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du *prétexte*-courroux!

Je me sacrifie, et pour ôter tout prétexte d'asservir la pensée de mes Confrères à l'École pratique, j'ouvrirai très-prochainement à mon domicile un cours privé de *syphilisation.*

J'adresserai des invitations toutes personnelles à ceux qui exprimeront le désir de suivre ce cours.

AUZIAS-TURENNE, *rue Racine*, 22.

Vingt-quatre personnes se firent inscrire pour ce cours qui devait commencer le 20 avril 1870, et que Auzias-Turenne, déjà souffrant à cette époque, ne put faire.

Auzias-Turenne avait fondé, en 1861, rue Saint-Jacques, n° 356, un dispensaire des maladies vénériennes, terrain commun de sa pratique et de son enseignement. Le nom de Dispensaire du Midi, qu'il avait choisi, porta ombrage à l'Administration de l'assistance publique qui y vit une concurrence aux médecins de l'hôpital du Midi, et en demanda la suppression. De plus, c'est en vain qu'il réclama contre le paiement d'une nouvelle contribution de patente qu'on lui imposait à raison de ce modeste établissement où il ne donnait que des consultations gratuites. Ces difficultés ne l'avaient pas arrêté et le dispensaire, annoncé par des affiches, fut ouvert le 16 juillet 1861; mais les élèves et les malades ne répondirent pas à l'appel dès le premier jour, et voici la note originale qui inaugure les cahiers dans lesquels Auzias-Turenne consigne le résultat de chaque séance :

« 16 juillet 1861. Mardi. — Pas d'élèves, pas de malades, et beaucoup de punaises! L'observation ne perd pas ses droits. Je prends un de ces insectes pour l'observer. — Puisse-t-il, à présent que j'ai commencé, ne venir personne! que ne puis-je avoir une bonne loupe!

« L'insecte est mis sur la surface lisse d'une cuvette ; il y dépose bientôt un œuf allongé, plus gros dans un sens que dans l'autre, *ovoïde* en un mot. — Je le mets, affamé, sur la peau de mon avant-bras, et je reste en observation avec ma mauvaise loupe. L'insecte choisit bientôt son endroit, redresse sa trompe et

(1) Le *Courrier médical* du 9 avril 1870.

l'introduit dans mon derme, probablement par une ouverture naturelle, ou peut-être en écartant les tissus, suivant la *méthode japonaise*. Le fait est qu'il l'introduisit lentement aux trois quarts, qu'il s'est mis à sucer sans que j'aie rien senti. A présent il y a plus d'une demi-heure qu'il a sucé, et je n'ai encore rien senti. Quand l'insecte me suçait, ses segments semblaient s'écarter, montrant des bandes luisantes. Deux minutes ont suffi à son affaire. Une petite papulette rougeâtre, sans trace de piqûre, a régné à l'endroit pendant dix minutes, puis tout a disparu. A présent il n'y a rien de visible, et on ne reconnaîtrait pas l'endroit.

« Après sa réplétion, l'insecte est remis sur la surface de la cuvette ; il cherche à s'en aller et laisse sur son passage une trace excrémentielle, jaunâtre, pâle, courbe, irrégulière, et de 3 millimètres de diamètre.

« Je fixe l'insecte à un bec de plume affilé, comme un véritable papillon, et je fais converger sur lui, avec ma loupe, des rayons de soleil. Cela paraît le mettre à deux doigts de sa perte, et tout aussitôt il *embaume* l'atmosphère d'une odeur de punaise des plus caractéristiques et des plus prononcées.

« Cette émission d'odeur, est-ce un signe de détresse ? une défense ? Est-elle ou non volontaire ? »

Les jours suivants, les élèves et les malades se présentent. Le 6 août, c'est « un syphiliomane... un bottier (il ne veut pas se dire savetier ni même cordonnier)... » et Auzias-Turenne termine la note qu'il consacre à ce client par ce retour sur lui-même :

« Mon soulier est un peu percé, c'est une faute, car il peut venir des bottiers dans un Dispensaire. Il faut être bien vêtu, car il peut y venir des tailleurs ; — il faut donc y être bien sous tous les rapports. »

Les traits de caractère, traduits en notes humoristiques à côté des plus curieuses observations médicales, abondent dans ce répertoire, continué sans interruption pendant toute la durée du dispensaire, c'est-à-dire jusqu'au mois d'août 1869.

La clientèle particulière d'Auzias-Turenne avait pris, d'année en année, et indépendamment de la spécialité, une extension qu'il n'a ni recherchée ni repoussée. La pratique médicale fut toujours pour lui l'occasion de servir ses amis directement, — ou dans les interventions charitables qu'ils ne lui demandaient jamais en vain.

En outre, il fut, en 1848, aux élections de la garde nationale (1), nommé chirurgien aide-major ; il eut un rôle actif dans les postes médicaux aux époques d'épidémie de choléra, — et, dans son voisinage, sa bonne volonté fut exploitée jusqu'à l'abus (2), à l'occasion des accidents nocturnes, le plus souvent provoqués par l'ivresse.

Au savoir du médecin éclairé par une longue étude de l'anatomie et une observation intelligente de l'hygiène, — à l'habileté de main entretenue par les opérations qu'il répétait chaque année dans ses cours, il joignait des qualités tout individuelles qui consacraient son autorité sur le malade et dans les familles : la lutte, sans découragement, contre la maladie si grave qu'elle fût, l'ingéniosité des moyens, le désintéressement qui égalisait pour lui les clients riches ou pauvres, — le dévouement pour tous.

(1) 13 mai 1848, 11e légion, 2e bataillon, 5e compagnie.

(2) Les mesures administratives qui assurent la sécurité et la rémunération du médecin requis de nuit n'existaient pas alors.

Dans la vie privée, Auzias-Turenne conserva toujours les habitudes les plus modestes et les plus austères. Logement, mobilier, costume, nourriture, à aucune époque et alors même que l'aisance lui eût été permise, il ne se départit de sa simplicité et de son économie.

Affranchi des préoccupations que le tempérament, l'ambition, la vanité, les goûts mondains de luxe, ou même de simple bien-être, font peser sur le plus grand nombre, — resté célibataire pour mieux assurer son indépendance, — exerçant sur lui-même, au physique et au moral, une surveillance minutieuse et jamais interrompue, il n'eut d'autre passion que la science, d'autre plaisir que l'amitié, et il ordonna sa vie en conséquence.

Ses journées appartenaient au travail, ses soirées aux relations de société.

Visiter ses malades — fréquenter les cliniques, — donner des consultations chez lui ou à son dispensaire, — faire ses leçons, — assister aux séances académiques et en écrire le compte-rendu, — préparer les communications qu'il adressera lui-même aux Académies et aux Sociétés médicales,— chercher dans les bibliothèques et bouquiner, — suivre des expériences, — entretenir une active correspondance en France et à l'étranger, et traduire des communications scientifiques qui souvent lui sont adressées dans une langue insuffisamment française, — veiller en même temps aux affaires que l'amitié lui confie, — son activité suffisait à tout, et il ne laissait en souffrance que ses propres intérêts d'argent.

Les amitiés complètent sa vie et sont le culte de son cœur, comme la science est celui de son intelligence; il y apporte la même constance, le même désintéressement.

Au premier rang, par l'ancienneté, par la durée et par le dévouement, il convient de rappeler cette famille Geoffroy-Saint-Hilaire qu'il « aime de tout son cœur (1) ».

Depuis 1840, il a partagé ses joies et ses douleurs, — celles-ci surtout. Il a assisté tous ses mourants, — il a veillé tous ses morts, et sa présence a éte recherchée comme une force, un adoucissement, une consolation dans les jours de deuil et de désespoir (1). Et quand à partir de 1862, la veuve d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, déjà plus que septuagénaire, reste seule de tous ceux qui ont fait la gloire et le charme de cette maison, Auzias-Turenne ne cesse pas de la visiter presque chaque jour avec une sollicitude vraiment filiale, et la mort de ce fidèle ami est pleurée par la vénérable octogénaire qui avait compté sur lui pour l'heure suprême.

Si Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire eût survécu à Auzias-Turenne, l'inventeur de la syphilisation aurait eu un biographe et une biographie dignes de lui.

Richard (du Cantal), cet autre ami fidèle de la famille Geoffroy-Saint-Hilaire et d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire particulièrement, fut aussi l'ami dévoué d'Auzias-Turenne qu'il servit activement par ses relations dans la presse. Une

(1) Testament, p. 889. La montre d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire avait été offerte en souvenir à Auzias-Turenne, et il la portait depuis 1844; il veut qu'elle soit rendue à la famille.

(2) « Vous êtes plus que l'ami des jours heureux, vous êtes l'ami des jours de deuil, de désespoir. Vous *seul* avez consolé, soutenu, adouci des souffrances dont j'aurais racheté chacune d'une année de ma vie... Voilà ce que je sens aujourd'hui aussi vivement qu'il y a dix mois, et ce que je sentirai dans dix ans, si je porte encore mon fardeau comme je le sens aujourd'hui. » Lettre d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire à Auzias-Turenne, en date du 13 septembre 1856, *non imprimée.*

commune affection, des tendances scientifiques semblables, un dévouement réciproque liaient ces trois hommes de cœur, de telle manière que deux d'entre eux, quelque fût l'assemblage, étaient toujours à l'unisson dans leurs sentiments pour le troisième.

C'est par Richard (du Cantal) qu'Auzias-Turenne connut Dupont (de Bussac) à son retour de l'exil, et les services mutuels du médecin et de l'avocat fondèrent une amitié qui fut et qui est restée celle d'une famille.

A ce groupe, se rattache la famille Bonnassies, pour laquelle le médecin devint également un excellent ami.

Une sympathie réelle attacha Auzias-Turenne au professeur Moquin-Tandon, dont le savoir étendu, la vive intelligence et l'esprit méridional répondaient si bien à ses propres qualités; et quand une mort prématurée lui enleva cet ami, il continua à cultiver pieusement une intimité dont le charme survivait dans la personne de deux femmes d'élite.

Chez M. Mathieu (de Sèvres), il trouva un collaborateur dévoué, et des aides intelligents en même temps que des amis d'une fidélité éprouvée.

Dans toutes ces familles, Auzias-Turenne était vivement recherché, car il y apportait la bonne humeur et la confiance. Convive aimable, interlocuteur toujours prêt, alliant la finesse et le tact avec la bonhomie, exempt de toute coquetterie, ne laissant échapper dans ses conversations rien de libre ni d'équivoque, gai cependant et tenant bien sa place dans les amusements de société, aimant le jeu de mots, le calembourg, même avec cascade, et n'étant jamais le dernier à rire, et du rire le plus franc, de ses propres saillies.

En 1864, Auzias-Turenne avait noué avec un gentilhomme cubain, M. Lucas de Castro, éloigné de son pays par la Révolution et résidant momentanément à Paris, de cordiales relations alimentées par un désir d'instruction mutuelle. Un jour il reçoit une lettre de M. L. de Castro qui, obligé de quitter brusquement Paris, lui confie, sans autre préambule, deux de ses fils qu'il a placés et qu'il laisse au lycée Louis-le-Grand. Auzias-Turenne remplit consciencieusement les devoirs que lui impose cette paternité improvisée, prenant sous sa responsabilité et exécutant d'urgence telles mesures dont l'énergie étonnerait les pères les plus vigilants, et poussant même le scrupule jusqu'à prévoir le cas où il viendrait à mourir avant d'avoir été relevé de sa mission. Tel est le sens de la mention des *Intérêts des Castro*, écrite dans le testament sommaire de 1868. M. Lucas de Castro n'est revenu à Paris qu'après la mort d'Auzias-Turenne, et ce sont les amis qui lui ont rendu les comptes et remis le solde de ce fidèle mandataire.

Comment ne pas rappeler la liaison d'Auzias-Turenne avec le professeur W. Boeck, de Christiania! Les extraits de cette correspondance intime, aujourd'hui publiés, donneront une idée de la reconnaissance profonde que l'inventeur de la syphilisation avait vouée à celui qui avait recueilli à l'étranger et développé l'idée proscrite en France. Pas une défaillance de sentiment, pas une ombre dans cette amitié, et au contraire une constante sollicitude pour faire valoir son émule, une joie touchante de la gloire qu'il recueille, un dévouement absolu à sa personne et à sa famille. Quand ce missionnaire de la science, porté par le désir de propager la vérité, s'embarque pour l'Amérique, Auzias-Turenne ne s'arrête pas à la préoccupation personnelle qu'il va être privé de son plus puissant soutien, de celui en considération duquel il a pris ses dernières dispositions et qu'il a désigné en première ligne pour surveiller la pu-

blication de son œuvre s'il venait à mourir, — il ne pense qu'au dévouement scientifique et à la gloire de son ami, et il lui adresse ce touchant adieu :

« Je vous trouve au niveau de tous les dévouements et de toutes les grandeurs. Mon cœur vous aurait voulu à Paris, votre gloire et le désir de propager la vérité vous portent en Amérique. Tout est au mieux. Mon admiration et mes souhaits vous suivent (1). »

En Angleterre, en Écosse, en Suède, en Norwége, des femmes de cœur qui voyaient avant tout dans la découverte d'Auzias-Turenne un service rendu à l'humanité, étaient devenues ses correspondantes et s'employaient avec zèle à la propagation de ses idées ; il savait leur parler avec délicatesse et leur témoigner une respectueuse reconnaissance.

Auzias-Turenne trouva dans le commerce de ces amitiés le contre-poids de sa vie militante et, se conformant d'ailleurs à une hygiène dont la sobriété en tout était la base, il conserva toujours l'équilibre de ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

C'est au moment où la vie lui était plus facile par l'apaisement des luttes et quand il commençait à recueillir le prix de tant de travail et de sagesse, que la mort vint l'arrêter.

Le 18 mai 1870, atteint depuis plusieurs semaines d'une bronchite, il fut obligé de s'aliter. Ses amis étaient tellement habitués à la régularité de ses visites qu'une interruption de deux jours fut pour eux un avertissement et une cause d'inquiétude, et que, des divers centres d'affection, ils arrivèrent rue Racine. « C'est une fluxion de poitrine », disait-il, « je m'en tirerai. » Les soins ne lui manquèrent pas ; des confrères amis le visitèrent chaque jour; M. Édouard Mathieu, son disciple fidèle et aimé, alors étudiant en médecine, le veillait. Rien ne faisait pressentir un dénouement fatal; lui-même paraissait croire au retour de ses forces, et cependant le 27 mai, à 10 heures du matin, pendant une courte absence de M. É. Mathieu, il rendait son dernier soupir, sans lutte et sans secousse ; ce n'est qu'en voyant la pâleur subite de ce visage qui lui souriait encore quelques minutes auparavant, que la domestique, assise près de son chevet, comprit que la mort avait accompli son œuvre.

Les amis furent avertis et se trouvèrent réunis rue Racine, à 5 heures du soir, ne se connaissant pas entre eux pour la plupart et ne sachant rien des dispositions du Docteur. Les recherches faites dans le tiroir du bureau amenèrent la découverte d'un testament daté de 1865, dans lequel six amis étaient désignés pour l'exécution des dernières volontés (2). Cinq étaient présents ; un seul manquait à ce triste rendez-vous, le professeur Bœck qui, en ce moment même, voyageait en Amérique pour le triomphe de l'idée dont Auzias-Turenne avait doté l'humanité.

Aucun des amis ne connaissant la famille du Docteur, ce fut d'après les indications fournies par des lettres plus ou moins anciennes et sans savoir même le degré de parenté, qu'ils télégraphièrent la fatale nouvelle à M. Théodose Auzias-Turenne, avocat, à Grenoble, et à M. Jules Auzias, notaire à Nyons. Ceux-ci la transmirent à Avignon au frère survivant qui se mit en rapport avec les amis, mais ne put se rendre à Paris en temps utile pour assister aux

(1) Lettre à M. W. Bœck, à Hambourg (p. 804).
(2) Testament (p. 889).

obsèques et pourvoir aux nécessités du moment. Les amis suppléèrent la famille.

Les scellés furent apposés au domicile de la rue Racine, nº 22 ; puis la guerre, le siége et les événements de Paris en retardèrent la levée jusqu'au mois de juillet 1871. Les héritiers naturels contestèrent la qualité d'exécuteurs testamentaires prise par les amis et la portée du Testament. Une transaction intervint aux termes de laquelle toute liberté fut assurée aux amis pour la publication des œuvres, mais, en même temps, les ressources à affecter à cette publication furent limitées à un certain nombre de titres au porteur dont la valeur représentait le tiers environ de l'avoir du Docteur (1).

L'Université de Christiania, ayant renoncé à l'exécution du paragraphe du Testament en vertu duquel le squelette du défunt reviendrait aux collections anatomiques de l'Université, le corps est resté au cimetière du Montparnasse où il avait été dépose en 1870. Sa place est marquée par un monument modeste que caractérise la croix de chevalier de l'Étoile polaire sculptée au fronton dans le milieu d'une couronne de laurier, le nom d'Auzias-Turenne et les deux millésimes 1812-1870 (2). L'Administration n'a pas permis que le nom de la découverte scientifique fût inscrit à côté de celui de l'inventeur, et le mot de syphilisation a été proscrit jusque sur cette tombe.

Une partie importante des matériaux rassemblés par Auzias-Turenne n'a pu trouver place dans le volume aujourd'hui publié. Indépendamment des études relatives aux divers cours de médecine et de chirurgie, de vaccine et de syphilis, qu'il a professés pendant vingt ans et rédigés en partie ; indépendamment des travaux préparés sur telle ou telle branche de la science médicale, il a laissé un nombre considérable de notes intimes. C'était en effet un des caractères particuliers de cette organisation essentiellement active, et peut-être une conséquence de son défaut naturel de mémoire, d'avoir besoin de fixer matériellement sa pensée. Il réfléchissait la plume à la main.

Cahiers de syphilisation ; — Mémoires d'un syphilisateur ; — Mémorial de clientèle ; — Notes du dispensaire ; — Variétés médicales, — tels sont les titres des principales séries de notes qu'il ouvre à différentes époques, ou concurremment, sans autre méthode que l'ordre chronologique, une numérotation en chiffres romains ou en chiffres ordinaires, et de courtes mentions marginales. Une rencontre, une conversation, une lecture, une vue d'analogie, un doute ou une hypothèse scientifique, un perfectionnement, possible ou désirable, dans un traitement, dans une opération, dans un instrument, un souvenir d'érudition, une réflexion de moraliste, — récits, souvenirs, pensées se suivent au cours des impressions qui traversent son cerveau.

D'autres cahiers sont consacrés à la surveillance particulière qu'il exerce sur lui-même, — Emploi du temps, — Emploi de l'argent, — Manquements à l'hygiène qu'il appelle *Suicides*, d'après Flourens, — ou bien encore à certains perfectionnements spéciaux relatifs à l'étude des langues, à la prononciation, à la diction, etc.

(1) La déclaration de succession s'élevait à 33,932 fr. 16 c., et les valeurs laissées à la disposition des amis, entrent dans ce chiffre pour 9,281 fr. 25 c. (cours de la Bourse du 27 mai 1870, antérieurs à la guerre).

(2) Cimetière du Sud. 16e division, 1re ligne, nº 6. — En bordure sur l'allée qui fait le fond du cimetière parallèle à l'entrée, et faisant face à la grande avenue de gauche perpendiculaire à l'entrée.

Dans quelqu'ordre d'idées qu'il se place, il montre la même sincérité, la même curiosité scientifique, la même tolérance, le même penchant à l'affection, la même ardeur à atteindre le mieux sous toutes ses formes, et la même originalité dans l'expression de l'idée ou l'invention de la méthode.

Auzias-Turenne n'a pas obtenu la justice qu'il méritait. Il n'a poursuivi, il est vrai, aucune compétition de clientèle, de chaire, de distinctions honorifiques, de candidatures académiques, et, pour franchir la porte ouverte aux succès contemporains, il n'a jamais abaissé ni sa dignité d'homme ni sa foi de savant; et c'est précisément parce qu'il a fait contraste, sous beaucoup de rapports, avec le plus grand nombre de ses émules et parce que son individualité était pour eux une critique vivante, qu'il n'a pas été, qu'il ne peut pas, — même encore aujourd'hui, — être jugé impartialement.

Il était sorti des rangs pour mieux combattre le grand combat, le combat éternel contre l'ignorance et l'erreur, et il avait la prétention d'avoir conquis une vérité! Si son enthousiasme scientifique l'a entraîné au début, — s'il s'est trop pressé de faire des théories, de promulguer des lois, c'est qu'il avait la foi de l'inventeur, c'est que l'homme n'est capable de grandes choses qu'avec la passion qui anime et la conviction qui soutient!

Plus jaloux de gloire dans l'avenir que de renommée dans le présent, il n'a attendu sa récompense que de la postérité, et sans avoir éprouvé ni défaillance ni désillusion, il a vécu et il est mort dans l'espérance de l'immortalité scientifique.

L'avenir dira, — quand nous n'y serons plus, amis ou adversaires personnels, — si l'inventeur de la syphilisation s'est fait « un nom qui ne périra pas », comme l'a prophétisé Malgaigne (1), et si Auzias-Turenne est digne de prendre rang à côté des Vesale, des Harvey et des Jenner, parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

P. d'A.

(1) Discours de M. Malgaigne à l'Académie de Médecine (p. 184.)

TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS L'ÉDITION DE 1878.

SYPHILISATION. — SYPHILIS.

ORIGINES DE LA SYPHILISATION.

DE LA SYPHILISATION OU VACCINATION SYPHILITIQUE.

DOCUMENTS A L'APPUI. 1re SÉRIE.

LOIS DE SYPHILISATION.

ENSEIGNEMENT DE LA SYPHILISATION.

LA SYPHILISATION DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

LA SYPHILISATION DEVANT L'ADMINISTRATION FRANÇAISE.

LA SYPHILISATION PRATIQUÉE AU SYPHILICOME DE TURIN.

SUR LA SYPHILICITÉ DE CERTAINES BLENNORRHAGIES.

SUR L'ORIGINE DE LA SYPHILIS EN EUROPE.

DOCUMENTS A L'APPUI, 4e SÉRIE.

VACCINE.

ORIGINE ET REGÉNÉRATION DU VACCIN.

SUR LES MALADIES VIRULENTES.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES MALADIES VIRULENTES.

LA MALADIE CHARBONNEUSE.

RECHERCHES SUR LA RAGE.

MALADIES CONTAGIEUSES DES BÊTES BOVINES.

DOCUMENTS A L'APPUI, 6e SÉRIE.

VARIÉTÉS.

SUJETS DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

APPENDICE.

